VERVIERS
URBANISME
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CoDT – Annexe 26

Wallonie

Réf : 2022A0027-AF

Le présent avis est adressé à tous les occupants des biens situés dans un rayon de 50 mètres de(s) la parcelle(s) concernée(s) par les travaux ci-dessous.

URBANISME - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une **demande de permis d'urbanisme** introduite par Monsieur Doutrepont Paul demeurant Thier de Hodimont 27 à 4800 Verviers.

Le terrain concerné est situé Thier de Hodimont 27 à 4800 Verviers et cadastré division 9, section B n°329B, 333E.

Le projet porte sur : **Extension d'une habitation, aménagement des abords et régularisation d'une piscine.**

Le projet est soumis à enquête publique en vertu des articles D.IV.40, D.IV.6 du Code du Développement Territorial et pour le(s) motif(s) suivant(s): **la demande implique une dérogation au plan de secteur (implantation du projet dans la zone d'aménagement communal concerté).**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse ci-après, sur rendez-vous :

- Administration communale de Verviers, service administratif de l'Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et les jeudis de 13h30 à 16h30 ;
- Administration communale de Verviers, service technique de l'Aménagement du Territoire, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers, les mardis 04/10, 11/10, 18/10 de 16h00 à 20h00.

Il y a lieu de prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service administratif de l'Urbanisme au 087/327.541.

Date d'affichage de l'avis : 26 septembre 2022.

L'enquête publique est ouverte le 03 octobre 2022 et clôturée le 18 octobre 2022.

Les réclamations et observations écrites, clairement identifiées et datées, sont à adresser au Collège Communal de Verviers :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Verviers, Place du Marché 55 à 4800 Verviers;
- par télécopie au numéro 087/327.549;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@verviers.be;
- remises au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER ou à l'agent communal désigné à cette fin au service Urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : Urbanisme/2022A0027-AF (réf. du dossier).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575), de l'agent communal désigné à cette fin (087/327.541) ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le **18 octobre 2022 à 11h00** au service urbanisme, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers. Pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à signaler au préalable votre présence.

Toute personne peut obtenir des explications sur le projet au service Urbanisme – Aménagement du Territoire, auprès du conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, G. MERCIER (087/327.575) ou de l'agent communal désigné à cette fin, Pont de Sommeleville 2 à 4800 Verviers.

A Verviers, le 21 septembre 2022

Par ordonnance :
La Directrice générale f.f.,

Muriel KNUBBEN.

Pour la Bourgmestre :
L'Echevin délégué,

Maxime DEGEY.